

Vaincre le mélanome

Association loi de 1901

BULLETIN d'Adhésion ou de renouvellement à l'association

A compléter et retourner à l'adresse postale de l'association

NOM :

Prénom :

Adresse postale :

Code postal et commune :

Adresse mail :

Téléphone :

Oui, je déclare adhérer à l'association « Vaincre le mélanome » pour l'année civile en cours à la date de réception du formulaire et verse le montant de la cotisation annuelle

de base de 30€ (trente euros)

de soutien de € incluant la cotisation de base de 30€ et un don pour soutenir la recherche sur le mélanome permettant une déduction fiscale. Le reçu fiscal sera envoyé par l'association.

Pour régler votre cotisation et/ou votre don, vous avez la possibilité

- D'envoyer un chèque à l'ordre de Vaincre le mélanome à l'adresse postale de l'association avec votre bulletin d'adhésion
- De faire un virement par Paypal sur le site internet de l'association

Pour nous contacter :

Adresse mail de l'association : vaincrelemelanome@gmail.com

Adresse postale : Association Vaincre le mélanome, 8 chemin de Maltaverne, 45230 Sainte-Genève des Bois.

Rassemblons-nous pour ensemble VAINCRE LE MELANOME

Conformément à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de radiation sur simple demande écrite à L'Association Vaincre le mélanome.